



## Elaboration d'un projet de valorisation du patrimoine

### Parcours découverte « Amance, Terre d'Argile »

#### Le constat :

La commune d'Amance (10140) a été par le passé un haut lieu d'une activité basée sur l'exploitation d'une argile de qualité.

- Il existe encore sur le territoire communal une tuilerie/poterie en activité.
- La commune d'Amance est de longue date détentrice d'un savoir-faire en matière de tuilerie et de poterie. Cette activité s'est imposée géographiquement à Amance du fait de la qualité de son sol argileux et de la proximité de la forêt qui a fourni le bois nécessaire à l'alimentation des fours.
- Un de ces fours est encore présent dans le centre bourg d'Amance. Il est dans un bon état de conservation ; Aujourd'hui il n'existe plus que deux fours à bois sur le territoire (Amance et Soulaines Dhuis).
- La commune d'Amance est détentrice d'un patrimoine d'objets de poterie issu de l'activité d'un artisan (Adrien SELM) qui fut en 1955 Meilleur Ouvrier de France (MOF). Cette collection d'une grande valeur patrimoniale mérite d'être protégée et mise en valeur.
- Il existe dans la commune d'Amance un fonds documentaire élaboré méthodiquement durant plus de 10 ans qui pourrait soutenir une exposition d'objets d'art et éclairer les visiteurs sur le travail de l'argile dans le territoire.

#### Le projet :

Première étape du projet de création d'un « Pôle d'Activité Argile durable », il s'agit de concevoir et réaliser une offre pédagogique et touristique à partir du riche passé de la commune.

Mettre en valeur le passé de la commune en organisant, à partir de panneaux informatifs et pédagogiques, un circuit de déambulation dans le village. Ce circuit pourrait intégrer la visite des bâtiments remarquables du village (Four à bois, lavoir, églises, mairie, monument-aux-morts etc.). Ce projet pourrait bénéficier de l'attrait de l'activité de la Tuilerie/poterie DROUILLY qui organise régulièrement des visites de ses installations et de ses productions.

Il pourrait se développer en plusieurs étapes, ce qui faciliterait sa mise en œuvre dans le court-terme.

Phase 1 : mise en œuvre du parcours découverte dans le village

Phase 2 : Protection et mise en valeur du four de l'ancienne poterie/tuilerie PIETREMONT

Phase 3 : Réalisation d'une exposition permanente des œuvres d'Adrien SELM

Phase 4 : Reconstitution d'un atelier d'artisan potier d'antan (celui d'Adrien SELM par exemple)

#### Le financement :

De nombreuses sources de financement publiques et privées, déjà identifiées, font que ce projet pourrait ne pas dépendre uniquement d'un financement par la commune. Il ouvre déjà des

perspectives vers le financement du projet « Pôle d'activité argile durable ». Il sera porté par une association loi 1901 à créer.

### **La scénographie :**

Raconter l'histoire de l'argile vecteur d'un riche passé artisanal, artistique et culturel dans la commune d'Amance.

L'ouvrage de Gérard COSTE, « Mon village au cœur rouge » (édition Nombre 7) pourrait, avec l'accord de l'auteur être un fil conducteur pour accompagner la scénographie.

### **L'histoire pourrait se raconter en s'appuyant sur les éléments suivants :**

<b>La matière argile</b>	<b>l'Histoire</b>	<b>Les métiers et les équipements</b>	<b>L'argile dans le village</b>
Le sol	L'argile dans le monde	La poterie	Les implantations
La géologie	Dans le territoire	La Tuilerie	Les ateliers
La cartographie du territoire	à Amance	Le Grés	Les outils
Les argiles		la faïence	Les fours
		Les émaux	Les hommes
			La forêt

Le tout, conçu à partir du fonds documentaire réalisé par Jean-Michel PIETREMONT.

### **Identification des vecteurs de la narration :**

- Les lieux historiques
- Les panneaux pédagogiques et informatifs
- Les monuments du village (églises, mairie, monument aux morts, le four à bois, la poterie/tuilerie d'Amance...)
- Un espace d'exposition de la collection des œuvres d'Adrien SELM et de projection des documentaires existants (créations de Jean-Michel PIETREMONT)

### **La méthodologie :**

La conception d'un tel parcours dans un village rural repose sur la valorisation de l'héritage culturel et des savoir-faire traditionnels. Cette initiative peut favoriser le développement durable, la cohésion sociale et l'éducation environnementale.

Les objectifs d'un tel parcours peuvent être conçus en collaboration avec les habitants afin de garantir sa pertinence et son authenticité.

### **Etapes clés :**

- Consultation des acteurs locaux : organisation de rencontres avec les habitants, les artisans, les agriculteurs... Cela permet d'identifier les ressources, les savoirs et les pratiques culturelles qui peuvent intégrer le parcours.

- Thématisation du parcours : Principalement autour de l'argile, de son empreinte sur le village et sa mémoire collective.
- Création d'activités pédagogiques : Projection de documentaires sur la fabrication, les productions, les outils et les ateliers, rencontre avec des artisans, visite guidée de la poterie-tuilerie d'Amance...
- Création d'évènements thématiques (journée de l'argile...)
- Utilisation des outils numériques : pour établir une cartographie participative, pour permettre une interaction avec le visiteur, faire la promotion du parcours et des évènements locaux via les réseaux sociaux.
- Evaluation et amélioration en continu : mise en œuvre d'outils d'évaluation, enquêtes de satisfaction, entretiens avec des visiteurs et des habitants dans le but d'ajuster et d'améliorer le parcours au fil du temps.

**Aides techniques à solliciter :**

- Aide à l'évaluation du fonds documentaire existant
- Assistance à la conception du parcours découverte « Amance terre d'argile »
- Assistance à l'identification des subventions et montage des dossiers